L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

[illegible] vingt-cinq piastres par an, payables d'avance [illegible] pour le jour [illegible] payables d'avance pour l'abonnement à la ville [illegible] lorsque l'abonné ne [illegible] la Nouvelle-Orléans. Aucun [illegible] ne sera discontinué avant que les comptes ar[illegible] soient payés.

ANNONCES—Un [illegible] par carré de chaque langue [illegible] et cinquante cents pour chaque [illegible]. Tout changement sera [illegible] de DIX lignes ou moins.

ANNONCES pour l'année [illegible] abonnement de [illegible] et autres institutions publiques [illegible] et [illegible] ventes ou bureaux à vapeur [illegible] commission, \$20.

[illegible] annonces de mariages et de décès, les avis de [illegible] doivent être payés d'avance.

LES ANNONCES qui devront paraître que par inter[illegible] \$1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle [illegible] le double du prix de[illegible].

[illegible] au-dessus de la ligne ordinaire des [illegible] vente de plantations et habitations, [illegible] épaves ou égarés, &c., qui seront [illegible] en ligne.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'in[illegible] insérées jusqu'à contre-ordre.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins [illegible] de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il [illegible] d'un abonné.

LES CIRCULAIRES et autres en termes ouverts pour l'annu[illegible] insérées chaque jour au nouvelles an[illegible] de \$1.50.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et [illegible] politique, paieront double du [illegible].

POUR SAINT-LOUIS—Le bateau à vapeur, du marcheur, GENL. PRATTE capitaine Casey, est attendu chaque jour et repartira sous peu. S'adresser à
CHAS. DOANE, 69, rue Poydras.

POUR SAINT LOUIS—Le beau bateau à vapeur du march ur UNITED STATES capitaine Freeleigh, est actuellement prêt à recevoir du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

BATEAU A PASSAGERS—Pour Louisville—Le steamer DIANA, capitaine Frank, est de jour en jour attendu, et il partira immédiatement après son arrivée. On peut assurer des lits en s'adressant à
J. VAIRIN & Co., 17, Commerce.

POUR NEW-YORK. Par Key-West et Charleston.—Départ dimanche soir, à 4 heures du 6 juin.—Le magnifique steamer [illegible] NEW-YORK, capitaine John T. Wright, [illegible] New-York pour la mer, [illegible] ayant de magnifiques emménagements, partira comme ci-dessus. Les passagers [illegible] New-York [illegible] Pour [illegible] à bord ou au comptoir des soussignés.
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
N. B. Des chambres pour familles peuvent être arrê[illegible] ci-dessus. 17 mai

PAQUEBOT A VAPEUR.
Pour Mandeville, Madisonville et Covington.
Le bateau à vapeur porteur de la malle des Etats-Unis MAZEPPA, capitaine L. T. Knight, continue à faire des voyages réguliers aux lieux susdits; il partira du [illegible] de Pontchartrain, les lundis, mercredis et vendredis, à l'arrivée des chars de 3 heures. A son [illegible] partira de Covington, les mardis, jeudis et samedis à 7 heures du matin.
Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou au bureau des [illegible] chemin à coulisses, du côté de la ville.

POUR ST. LOUIS ET QUINCY—Le bateau à vapeur OREGON, neuf et fin marcheur, capt. Cable, est actuellement prêt à recevoir du fret, et en ayant déjà une partie engagée, partira sous peu. Pour le reste de son chargement ou passage, s'adresser à bord ou au bout de la [illegible]
CHAS. DOANE, 69, Poydras. 24 mai

PAQUEBOT REGULIER POUR MANDEVILLE, LEWIS URG & COVINGTON.—Le steamer fin marcheur WALKER, capitaine J. A. Bonnard, ayant été entièrement réparé, partira pour les ports ci-dessus les mardis et jeudi [illegible] l'arrivée des chars de 3 heures, et effectuera son retour tous les mercredis et vendredis [illegible] dimanche après-midi.
Le steamer Walker remontera la rivière jusqu'à Covington [illegible] possibles.
Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord.

PAQUEBOT DE BAYOU SARAH ET PORT HUDSON.
[Nouvel arrangement.]
Le steamer PERSIAN, capitaine Joseph Hart, partira à l'avenir de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis matin à 10 heures, et à son retour il quittera Bayou Sarah tous les samedis. Pour fret ou passage, s'adresser à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
27 avril — ou à STETSON & AVERY.

Paquebot hebdomadaire entre la Nelle Orléans et Mobile. Le steamer ECHO, capitaine H. Little, [illegible] reprendra ses voyages réguliers [illegible] la Nouvelle-Orléans tous les samedis [illegible] P. M. pour la Baie St. Louis, Pass Christian, [illegible] et arrivera au Rail Road le lundi [illegible] heures.
[illegible] de la Nouvelle-Orléans pour le Mobile tous [illegible] et arrivera le samedi à 6 heures [illegible].
Pour fret ou passage, s'adresser à
GINN & DUNN, 31, Nlle Levée.

POUR LAFOURCHE, et tous les ports intermédiaires—Le fin marcheur GENL. HARRISON, capitaine Batchelder, navigue [illegible] tous les Dimanches [illegible] à Donaldsonville tous les Jeudis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
HENRY TETE, 13, rue Conti.

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine J. Kinney, partira de cette ville chaque mardi et samedi à 10 heures A. M. et de Bayou Sarah, les lundis et vendredis à 8 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à [illegible]

POUR ATTAKAPAS et les ports intermédiaires—Le steamer neuf et tirant peu d'eau ZEPHYR, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme paquebot régulier, pour [illegible] Et pendant les [illegible] A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
A. H. VERRET, 6, Nlle Levée.

CABOTAGE.

POUR N.-YORK—Devant partir le 6 juin—Le brick [illegible] capitaine Latham, partira pour ce port. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à JOHN ALEXANDER, 16, rue du Canal. 30 mai

POUR PHILADELPHIE.—La belle goëlette fine voilière, MARMION, capt. Smith, ayant tout son chargement engagé, et étant à bord partira positivement le 6 juin. Pour passage, s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR PHILADELPHIE.—La goëlette fine voilière RIO, capt. Cozzens, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR BOSTON—La barque voilière ALTHORP, capitaine blaxe, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la Presse d'Orléans, ou à JOHN A. MERRITT, 63, rue du Camp. 24 mai

POUR NORFOLK, City Point et Richmond—Le fin paquebot ORLEANS, capitaine William Wickham, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face des Magasins rouges, ou à JOHN ALEXANDER, 15, rue du Canal.

POUR SAVANNAH—La goëlette CHOCTAW, capitaine Norton ayant les trois quarts de sa cargaison engagée et allant à bord, partira dans peu de jours. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

ANTILLES, MEXIQUE, &c

POUR LA MOBILE.—La goëlette neuve et fine voilière MARIA, capt. Elderkin, ayant une partie de son chargement allant à bord, partira sous peu du Bassin. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR LA MOBILE—La goëlette fine voilière JOSEPHINE, capitaine Bercean, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

PORTS D'EUROPE

POUR LIVERPOOL—Le navire neuf VERMONT, capitaine N. Mayhew, partira dans 8 ou 6 jours; il a de beaux emménagements pour les passagers. S'adresser au capitaine à bord, près de la presse à coton d'Orléans, ou à GEO. GREEN & BRO. 66, rue Gravier.

POUR LONDRES—Le navire de première classe HERCULEAN, capitaine B. Cook, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et allant à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts fin voilier doublé et chevillé en cuivre ABBOTSFORD, capitaine McLean, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
WM. G. HEWES & Co.

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier WOODSIDE, capt. Welsh, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 500 balles ou [illegible] s'adresser à bord ou à J H ASHBRIDGE, 97, rue du Camp. 3 mai

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts UNITED STATES, capitaine Scranton, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR BARCELONE—La polacre Espagnole PRUDENTE, capt. Millet, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de [illegible] de coton, s'adresser à
CUCULLU, LAPEYRE & Co. 26 mars — 26, rue de la Vieille Levée.

GEO. W. SMITH, CHIRURGIEN-DENTISTE, de Philadelphie.
ETANT de retour du Nord est logé à l'encoignure des rues Carondelet et Natchez, où il sera à même de donner aux personnes qui les réclameront les soins de son art.
Références à la Nouvelle-Orléans.
Jacob Wilcox, Dr. Barnes,
Cuthbert Bullitt, Dr. E. J. Coxe,
T. Allen Clark & Co, Henry L. Bennet,
Henry Lockett, E. Hyde,
Dr. Luzenberg, Coxe & Macpherson,
Dr. Duncan, John P. Nisbet.

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle-Orléans.
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Chèques, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les exécutent dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, de qualité supérieure.
Le [illegible] est à l'encoignure des rues Royale et du Canal.

C[illegible] Briques, Sables, Bois de chauffage, &c.—Continuellement en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. CHS. GORDON. 8 oct

ASSURANCES
LA VIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

LE manque d'une institution d'Assurance sur la vie, et les primes extravagantes que demandent les compagnies d'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la Direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui l'autorise à contracter ces assurances sur la vie, à des prix qui pourront mettre à même chaque personne jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.
L'échelle des primes adoptée par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de le faire à celle des Compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.
D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement d'une de [illegible] piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année; une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.
La Compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.
Des renseignements plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 43, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.
Par ordre de la Direction.
1 mars—6m CH. BRIGGS, secrétaire.

MAISON & MEUBLES à louer.—La maison en briques à 3 étages, située dans la rue Julia, No. 82, ayant toutes les commodités nécessaires pour une famille, sera louée du 15 mai courant au 1er novembre, et si on le désire, l'ameublement avec tous les ustensiles de cuisine, service de porcelaine, &c. &c. La maison a un hydrant, chambre à bains, &c. &c. La maison est en parfait état et offre tous les agréments possibles pour une résidence d'été. S'adresser à W. HY. FULLER, 22 mai 42, rue Poydras.

A LOUER pour le 1er juin une maison rue Ste. Anne entre Bourgogne et Remparts. S'adresser à B. BRUGIER, 15 mai 9, rue St. Louis.

MAISONS A LOUER.
UNE maison en briques, située aux encoignures Ste. Anne et Claiborne.
Une maison à étages et en briques, située rue d'Espagne, entre Moreau et Casacalvo.
Une maison, située rue Moreau, entre Port et Ferdinand, block des Architectes.
Une moitié de maison, située rue Claiborne, entre Ste. Anne et Dumaine.
Pour les conditions, qui sont avantageuses, s'adresser rue Chartres, No. 123 à
13 mai CORDEVIOLLE & LACROIX.

A LOUER—Le magasin à trois étages No. 47, rue Bienville, entre celles Royale et Chartres. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à SCHMIDT & Co., 11 mai 3, rue Bienville.

A LOUER—Le magasin No. 79, rue des Magasins, entre celles Poydras et Natchez; livrable de suite. S'adresser à F. DE LIZARDI & Co.

A LOUER une maison à quatre appartements avec galerie et cabinets devant et derrière, une grande cour, écurie et remise, rue du Canal, entre Tremé et Marais, s'adresser à B. & A. SOULIE, 21 av rue Bienville, no. 65, au premier

FARINE de Mais, à vendre par CONVERSE & Co., Nlle. Levée. 3 juin

SUCRE blanc de la Havane—15 caisses à vendre par B. VALLS, 35, rue Gravier. 3 juin

GENIEVRE de Hollande—10 pipes à vendre par B. VALLS, 35, rue Gravier. 3 juin

EAU DE VIE de Cognac—25 demi pipes à vendre par B. VALLS, 35, rue Gravier. 3 juin

SAUMONS—20 1/4 de barils saumons frais, à vendre H. A. NORCROSS & Co. 40, rue Gravier. 3 juin

CAFE—1000 sacs café de Laguayra, à vendre par R. GRONING & Co. 2 juin

INDIGO DE CARACAS.—50 surons à vendre par R. GRONING & Co. 2 juin

AMANDES douces et à écaire, à vendre par B. VALLS, 35, Gravier. 31 mai

MOUSSE—10 balles à vendre par JAS. D. DENEGRE, 16, rue de la Douane. 31 mai

PORC—600 barils porc mess, prime et M. O. à vendre par CHS DOANE, 69, rue Poydras. 31 mai

GRAISSE—150 barils et 600 barillets, à vendre par CHS. DOANE, 69, Poydras. 31 mai

LARD—10 boucauts plats côtes et épaules, à vendre par CHS. DOANE, 69, Poydras. 31 mai

THE poudre à canon et impérial, à vendre par CHS. DOANE, 69, Poydras. 3 mai

INDIENNES et mousseline—6 caisses à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 59 Gravier. 1 mai

HUILE des tanneurs—10 barils à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 59, Gravier. 31 mai

RAVENS DUCK—60 pièces à vendre par GEO GREEN & BRO., 66 Gravier. 3 mai

GRAISSE—200 barillets à vendre par STETSON & AVERY, 66 Gravier. 22 mai

TRAITES sur New-York, à vendre par W. G. HEWES. 22 mai

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par R. GRONING & Co. 3 mai

INDIGO de Caracas—36 surons à vendre par R. GRONING & Co. 1 mai

HUILE de lin—10 barils, à vendre par ALEX. GOW, 29, Bienville. 1 mai

TEREBENTHINE—Esprit de térébenthine, à vendre par ALEXANDER GOW, 29 Bienville.

COTON Spo.l, à vendre par WM. FREHN, 7 mai 56, rue de la Douane.

CHANGE—Traites sur l'Angleterre, à vendre par KOHN DARON & Co.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, à vendre par J. VAIRIN & Co. 25 mai

TETES de Cochon—150 barils à l'inspection et à vendre par J. VAIRIN & Co. 25 mai

CIDRE—150 caisses cidre de Champagne, à vendre par J. VAIRIN & Co. 25 mai

HUILE de lin—15 barils à vendre par ALEX. GOW, 29, Bienville. 25 mai

RUM—15 barils de la Nouvelle-Angleterre, à vendre par ALEX. GOW, 29, Bienville. 25 mai

FARINE—500 barils farine de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co 23 mai

WHISKEY—300 barils rectifié, marques de choix, à vendre par JOS. LANDIS & Co. 26 mai

PORC—800 barils porc ténassé, mess et prime, à vendre par JOS. LANDIS & Co. 2 mai

GRAISSE—1000 barillets graisse ferme, à vendre par JOS. LANDIS & Co. 25 mai

FARINE—150 barils farine superfine à vendre par J. VAIRIN & Co. 21 mai

PORC et bœuf—800 barils porc à l'inspection, et bœuf de qualité inférieure, à vendre par CHS. DOANE, 69 Poydras. 10 mai

CIDRE de Champagne—200 caisses en magasin et à vendre par CHS. DOANE, 69 Poydras. 10 mai

FARINE—200 barils farine supérieure, à vendre par J. VAIRIN & Co. 10 mai

JAMBONS—100 boucauts de toutes descriptions, à vendre par J. VAIRIN & Co. 10 mai

GRAISSE—100 barils en magasin et à vendre par J. VAIRIN & Co. 10 mai

CAFE de la Havane—800 sacs à vendre par A. TRIER, 31, rue Gravier. 7 mai

TRAITES sur Paris, à vendre par F. PERRET. 31 mars

CHOCOLAT—200 caisses extra no. 1 à vendre par THAYER & CUSHING, 30 Gravier.

HARICOTS—6 barils récemment reçus et à vendre par THAYER & CUSHING 30 Gravier. 4 mai

CORDES—300 rouleaux cordes à vendre par MAUNSEL WHITE & Co. 27 avril

TOILE du Kentucky—200 pièces à vendre par MAUNSEL WHITE & Co. 29 avril

TRAITES sur Londres à vendre par HUGO C. GILDEMEESTER. 29 avril

CAFE—600 sacs café Havane, 300 do Laguyra, à vendre par R. GRONING & Co. 8 mai

GRAINES de moutarde, à vendre par CONVERSE & Co., N. Levée. 7 mai

TRAITES sur New York à vue, à vendre par ANDREWS & BROT, 50 Camp. 22 mai

CAFE Rio—3000 sacs prime vert à vendre par STETSON & AVERY, 66 Gravier. 22 mai

CORDAGE de Manille—100 rouleaux à vendre par STETSON & AVERY, 66 Gravier. 22 mai

A VENDRE par le soussigné au débarquement du navire ELEONOR venant de Bordeaux,
1000 caisses de vin rouge.
26 av. CH. S. DUFOUR.

TOILES moustiquaires—5 caisses 9/4 en débarquement du navire Oconee, à vendre par L. A. LEVY Jr. 27 mai 30, rue de la Douane

MOULIN A MAIS FRANÇAIS PORTATIF DE GENTRY.
CES moulins possèdent des avantages marqués sur tous ceux qui sont employés aujourd'hui. Ils peuvent moudre de 5 à 10 boisseaux de maïs de la meilleure qualité par heure; les personnes qui en ont fait usage leur ont donné la préférence sur tous les autres. Ils sont complets et prêts à être mis en opération. Ils peuvent être transportés ainsi par des bateaux ou wagons dans toute partie de l'Etat. Constamment en mains et à vendre au no. 3, de la Nelle. Levée.
20 mai—6m J. MACVEIGH.

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.
CETTE machine peut égrainer 50 boisseaux par heure, chaque grain en sort dépouillé de pailles. Le soussigné a également, constamment à vendre, une quantité d'autres machines de grande utilité, et d'ustensiles aratoires des dernières inventions, propres à l'usage des habitants du Sud. A vendre au No. 3, Nlle. Levée.
20 mai—6m J. MACVEIGH.

MOULINS A MAIS PORTATIFS, de Baldwin.
CE moulin peut moudre de 15 à 20 boisseaux de maïs par heure, qui en sort concassé, et sert de nourriture aux animaux. Ce moulin est généralement employé dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, et dans d'autres Etats du Nord; on peut faire une économie d'un tiers par l'usage de ce moulin. En vente au no. 3, Nlle. Levée.
30 mai—6m J. MACVEIGH.

DEZAUCHE, Dentiste,
POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS
[illegible] affections de sa [illegible] dentaire.
Office rue Toulouse No. 10, près la Levée.
25 fev—6m

TOILE A VOILE en Coton—200 pièces toile du Phœnix, de numéros assortis, de 1 à 9, à vendre par WOOD & SIMMONS, 29 mai 80, rue des Magasins.

TOILE A VOILE DE RUSSIE.—Un grand assortiment de toile forte et mince, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 29 mai 80, rue des Magasins.

CLOUS—400 barillets de dimensions assorties, à vendre par WOOD & SIMMONS, 29 mai 80, rue des Magasins.

VINS ET LIQUEURS—800 caisses vin de Bordeaux, 175 caisses vin de Hock, 1834
119 barils Whiskey de Monongahela, vieux,
3/4 demi pipes eau-de-vie de J. J. Dupuy.
50 caisses liqueurs assorties, en magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES, 28 mai 24, Vieille Levée.

ASPHALTE.
B. COCHEY a l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtiments, qu'il a réduit de 50 cents le prix de son dallage en asphalte pour magasins, cours, écuries, remises et banquettes.
Ainsi la yarde est fixée à \$1 50 au lieu de \$2 qui était leur ancien prix, et qui est encore le prix actuel de ses confrères. Terrasses couvertes en asphalte à \$1 la yarde, \$1 à la brosse, garanties pour un an, 25 cents la yarde.
Son office No. 6, Passage de la Bourse. 10 nov

CUCULLU, LAPEYRE & Co., 26, vieille Levée, offrent à vendre:
600 sacs café de la Havane, supérieur,
30 boîtes sucre blanc de la Havane,
100 barriques vin de Catalogne,
Vins de Porto et Madère en petites futailles, importation directe; vieux vin espagnol, de dessert, en damejeannes, 100 caisses raisins M. R.,
Un grand assortiment de cigares de la Havane,
Poisson écossais en boîtes de 100 et 50 livres,
6 balles toile à draps de Russie. 4 juin

CHAUX, ciment, crins et briques à feu—3000 barils chaux de Thomaston fraiche,
300 bar ls ciment romain,
300 barils ciment hydraulique,
300 do plâtre de Paris,
3000 boisseaux crins pour les plâtriers, en barils, tierçons et barriques,
30000 briques à feu de Baltimore,
20000 briques à feu d'Angleterre, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 4 juin 24, rue Douane.

MARCHANDISES sèches—45 balles toile à chemises 4-4 et 7-8 écrue, superfine et extra; 20 caisses toile à draps 4-4 et 7-8; 10 caisses indiennes superfines 6-4, 3 caisses coutils de fantaisie, et 40 caisses coutils pointés imprimés 13-4, 17-4, 11-4, 10-4 et 9 sur 8, en magasin et à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 3 juin 134, rue des Magasins.

BOTTES, Souliers et Brodequins—1-0 caisses comprenant un assortiment général de ces articles pour hommes et enfants, en magasin et en débarquement du navire Tennessee, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 3 juin 134, Magasins.

CIGARES Principe—40,000 véritables, à vendre par J. ROBERT & Co. 3 rue des Magasins. 30 mai

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.
Nlle. Orléans, 31 mai 1841.
LE soussigné est autorisé à recevoir des propositions pour l'entreprise d'un chenal à ouvrir à travers les bas-fonds de la rivière Rouge [illegible], lequel chenal devant être fait en vertu d'une allocation décrétée pour cet objet par la Législature de l'Etat, conformément à un plan et devis estimatif fait par Geo. T. Dunbar, ingénieur du Bureau, qu'on peut consulter et examiner en s'adressant à Eugène Rousseau, Secrétaire du Bureau, Vieille Levée, no. 20.
Les personnes qui se présenteront pour entreprendre cet ouvrage devront donner caution satisfaisante pour un montant double de celui du contrat, ou consentir à ce qu'un tiers de la valeur des travaux à mesure de leur achèvement, sera retenu par le Bureau, pour assurer l'exécution fidèle du contrat.
THOS. W. CHINN,
13 mai Président du Bureau des Travaux Publics.

MARCHANDISES Sèches d'Exportation—En débarquement du navire Tallahassee et reçu par les derniers arrivages, de Liverpool,
Mousseline imprimée;
Mousseline imprimée pour deuil;
Mousseline unie et jaconat;
Mousseline Dimity;
Indiennes imprimées, de grande variété;
Indiennes blanches et noires;
Velours, L stings unis et à dessins;
Shawls et Mouchoirs en coton;
Cotonnade, qualité supérieure;
Bretagne, toile à drape, écrue;
Draps casimir, bayettes,
Ainsi que d'autres articles convenables aux marchés du Mexique et du Texas, à vendre à des termes libéraux, par
22 mai R. D. BLOSSMAN.

MAGASIN DE COMESTIBLES,
Encoignure Royale et Dumaine.
LE soussigné offre à vendre les articles ci-après, fraîchement reçus:
30 Caisses absinthe Y. & L.
do kirshwasser,
100 douz. Guignolet d'Angers,
2000 livres jambons d'ours,
40 douz. fromage de Neufchatel,
1000 boîtes sardines,
200 do petits pois,
100 do câpres à l'huile, de Bordeaux,
200 do pâtés et demi pâtés truffés,
100 caisses fruits conservés dans leur jus,
40 milliers bouchons longs et courts,
500 livres mastic préparé pour cacheter les bouteilles,
20 caisses curaçao,
6 do marasquino,
100 do liqueurs superfines assorties;
200 do liqueurs, crème de noyau,
20 do vermicelle et macaroni,
600 do vins rouge, Lafitte, Larose, Léoville, St. Julien,
200 do vins blancs, Barsac, Graves, Sauterne,
4 barriques vins, véritable Chateau Lafitte,
40 do do St. Julien très vieux,
20 do do St. Estèphe et Montferrand,
10 demi barriques vins blancs, Sauternes et Barsac,
300 barriques vins de Bergasse,
10 futailles Cognac vieux.
21 mai—30 B. POUVERIN.

GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNES—Vente à des prix réduits.
MEAKINGS & KETCHAM, encoignure des rues Bienville et de la Vieille Levée, vendent à des prix réduits, un assortiment considérable et entièrement nouveau d'habillements confectionnés expédiés directement de leurs manufactures. Aussi, un magnifique assortiment de chemises simples, de mousseline de fantaisie, et de toile avec ou sans jabots. Aussi, des malles de voyage jointes en fer; des life preservers et une quantité d'articles de toilette de fantaisie qui mérite l'attention des citoyens et des étrangers. 31 mai

REÇU par les derniers arrivages d'Europe—Un assortiment de marchandises nouvelles, ombrelles et marquises, gants filets et fil d'Ecosse, cravates, bourses, cravates, cuirs, éventails, petits cols satin, épingles en jonc, brosserie en tout genre, peignes pour retenir les chapeaux de dames, houppes, chapeaux d'hommes, larges bords, do pour enfants en paille et feutre, parfumerie, bolles en gomme élastique, nécessaires de voyage; dépôt d'Odontine Pelletier.
Sélénite pour teindre les cheveux, fournitures de coiffeur, perruques, bandeaux, et autres postiches
90 odeurs différentes de Prevost pour le mouchoir.
Donne des leçons de coiffure.
T. MOREAU,
189, rue Royale, encoignure St. Pierre, et 36, rue Saint Charles, en face de l'Hôtel Exchange. 19 mai

TRESOR DE LA POITRINE.
Pate Pectorale de mou de veau, de Degenetais, pharmacien Chimiste à Paris.
DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi brillant que la Pate Pectorale de mou de veau, les résultats constamment heureux de son emploi dans toutes les affections aiguës ou chroniques du poumon, en ont fait un remède par excellence.
Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine; elle facilite l'expectoration, elle calme instantanément les quintes de toux, elle arrête et guérit la coqueluche, les rhumes, les catarrhes les plus rebelles cèdent comme par enchantement à son usage, en un mot, les médecins les plus distingués de Paris, après avoir constaté et reconnu ses excellentes propriétés l'ont unanimement adoptée comme le remède le plus efficace et le plus sûr que l'on puisse employer dans toutes les affections de la poitrine et des voies aériennes.
Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Martin, pharmacien, rue de Chartres, No. 171. 24 fev—6m

CARGAISON DE MARSEILLE.
LES soussignés offrent à vendre en débarquement de la barque Noble, de Marseilles, les marchandises suivantes:
450 barriques vin rouge,
50 1-2 do do,
50 barils vin de Porto,
50 barils vin de Madère,
150 caisses vin muscat,
400 paniers huile d'olives,
100 1/2 paniers do do,
100 caisses liqueurs assorties,
300 sacs et 10 balles bouchons
50 caisses savon de Castille,
50 caisses soufre en rouleaux,
150 [illegible] caisses assorties
10 balles amandes douces,
420 jarres à eau assorties,
600 paquets d'ail.
GEORGE GREEN & BROTHER,
26 mai 66, rue Gravier.

INSTRUMENT DE MUSIQUE A PRIX COUTANT.
T. E. BENOIT, encoignure Chartres et Jefferson, offre à vendre, d'ici au 25 courant, à prix coutant: instruments de musique de tout genre, et musique de Lucie, de Lammermoor, Anne de Boulen, Zanetta, le Domino Noir, la Reine Jeanne, Loyse de Montfort, la Reine d'un Jour, le Perruquier de la Régence, et autres, qu'il vient de recevoir et qu'il offre à 25 pour cent de Remise. 8 mai

TOILE d'Emballage d'Ecosse—2 5 pièces toile forte d'emballage de 42 et 45 pouces de largeur, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 1 juin 50, rue du Camp.

AMANDES—250 caisses amandes écossées, 25 liv. chaque, en magasin et à vendre par J. ROBERT & Co, 1 juin 3, rue des Magasins.

CAFE—350 sacs café de la Havane vert prime, à vendre par J. ROBERT & Co, 1 juin 3, Magasins.

SUCRE—16 caisses sucre Havane blanc, à vendre par J. ROBERT & Co, 1 juin 3, Magasins.

CIGARES—300,000 cigares de la Havane impériales, regalias, &c. à vendre par J. ROBERT & Co, 1 juin 3, Magasins.

CIGARES Principe—30,000 (article véritable) à vendre par J. ROBERT & Co, 1 juin 3, Magasins.

BUCHERONS—On demande immédiatement 10 bons coupeurs de bois.
W. E. & R. MURPHY, 31 mai 132, vieux Bassin.

PAILLASSONS—20 rouleaux nattes pour appartements de 4-4, 5-4 et 6-4 de largeur, blanches, rouges, à carreaux et brunes, récemment reçues et à vendre par JOHN A. MERRITT, 1 juin 53, Camp.

RUM—300 barils rum de la Nouvelle Orléans de la distillerie de Lafayette, à vendre par JOHN A. MERRITT, 1 juin 53, Camp.

PIOCHES d'Ames et Whitnels, à vendre par JOHN A. MERRITT, 1 juin 53, rue du Camp.

TOILE à Chemises blanches—50 caisses convenables pour l'exportation, à vendre par JOHN A. MERRITT, 1 juin 53, Camp.

GRAISSE—500 froquins excellente graisse, en magasin et à vendre par BENJ. DOUGLASS, 1er juin 12, rue Poydras.

FROMAGE—50 caisses excellent fromage de Goshen, en débarquement du Mary-Philips, et à vendre par BENJ. DOUGLASS, 1er juin 12, rue Poydras.

SEL—1500 sacs sel des Isles Turques, en magasin, et à vendre par BENJ. DOUGLASS, 1er juin 12, rue Poydras.

SALPETRE en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75 Magasins. 1 juin

FERBLANC—50 caisses ferblanc de Pontpool, en débarquement et à vendre par A. DURAND, 83 Bienville. 1er juin

CAFE de Rio—300 sacs à vendre par CHS. BYRNE, 156 Tchoupitoulas. 1er juin

FARINE—600 barils farine de boulanger, à vendre par CHS. BYRNE, 156 Tchoupitoulas. 1er juin

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, à vendre par CHS. BYRNE, 156 Tchoupitoulas. 1er juin

PORC—Mess, M. O. mess mou, chinne et rumps, à vendre par CHS. BYRNE, 156 Tchoupitoulas. 1er juin

TAPIS ANGLAIS SUPERIEURS, TOILE CIREE POUR APPARTEMENTS.
LES soussignés désirant clore la vente de leurs tapis et de leurs toiles cirées, les offrent à vendre aux prix suivants:
Tapis anglais à 8 1/2 la yarde;
Toile cirée forte, à 9 do;
En gros et en détail. PEET & NORTH, 1 juin 12, Chartres.

EVENTAILS en Plumes—3 caisses éventails en plumes blanches, grandes; 2 caisses do gris, reçus par le navire Alabama et à vendre par L A LEVY, 22 mai 30, Commune.

MOUCHOIRS de Soie—3 caisses mouchoirs Pongee, à dessins; 2 do mouchoirs crinson, reçus par le navire Alabama et à vendre par L A LEVY, 22 mai 30, rue de la Commune.

EVENTAILS en Paille—20 caisses actuellement en déchargement de l'Alabama et à vendre par L A LEVY, 30, Commune. 22 mai

CAMELOT en Soie—Une caisse camelot en soie, de l'Inde, convenable aux tailleurs, reçu par le navire Alabama et à vendre par L. A. LEVY, 22 mai 30, rue de la Commune.

TOILE d'Irlande—3 caisses toile en rouleaux, à vendre par L A LEVY, 22 mai 30, rue de la Commune.

BOTTES, souliers et brodequins—100 caisses en débarquement du Caspian et à vendre à bas prix pour du comptant ou du bon papier, par A. F. DUNBAR & Co. 28, Douane. 17 mai

CIGARES de la Havane—300,000 cigares de la Havane de différentes marques et qualités à vendre par PRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse. 10 mai

TOILE d'emballage d'Ecosse—150 pièces toile d'emballage d'Ecosse de 42 à 45 pouces de largeur à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 20 mai 50, rue du Camp

BLANC de baleine, savon—350 caisses blanc de baleine New Bedford, 500 dito savon de bonnes qualités, à vendre en gros et en détail par S. LATAPIE, 69 V. Levée. 6 mai

CUIVRE—En débarquement des navires Persian et Tallahassee.
4 caisses cuivre de chaudronniers, de 9 à 9 1-2 à 10 et 11 liv.
3 caisses feuilles de cuivre 14, 16 et 18 oz. à vendre par PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levée. 21 mai

FER—En débarquement du trois mâts Persian, de Liverpool.
300 paquets de feuilles de cuivre de 12 à 25.
200 do cercles en fer de 1 1-4 pouce à 4 pouces.
50 do fer assorti pour selleries.
100 do fer rond et carré de 3 8 et 1-2.
100 barres plates, rondes et carrées à vendre par PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levée. 21 mai

LE soussigné offre à vendre au débarquement du Chateau Briant de Bordeaux, 2 barriques et 10 demi barriques vin blanc du Grand cru Guillot de Sudoiraut, des années 1819, 20, 21, 26 et 28.
Plus 36 caisses des mêmes vins des années 1819, 22, 26, 31 et 32.
2 barriques vin rouge 1826 et 28 du cru St-Julien Gallon.
23 24 caisses même vin rouge 1836. CHARLES DUFOUR, 10 mai 40 rue du Camp.

TOILE D'EMBALLAGE et cordes du Kentucky, de qualité supérieure, à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co. 20 avril rue Natchez

BOTTES, souliers et brodequins—1000 caisses comprenant un assortiment général pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à des conditions libérales par A. F. DUNBAR & Co. 20 avril 16, rue de la Douane

MARCHANDISES Diverses:—
500 rouleaux cordages de Manille, assorti de 1/2 à 6 pouces,
100 sacs farine mais,
5 surons indigo de Caracas,
5 caisses contenant 200 onces de sulfate de quinine.
En débarquement du Trenton, de New-York, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 28 mai

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—[illegible] Attendu que Charles Fortier [illegible] par le shérif de la paroisse [illegible] de cette Cour en date [illegible] décembre de l'année 1840, [illegible] un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834. Qu'il soit connu et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour du Premier District Judiciaire, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
La dite propriété fut vendue par le shérif ensuite le mandat de décembre de l'année 1840, en vertu d'un décret de cette cour rendu le 9 de juin de l'année 1840, dans l'affaire de Charles Fortier vs Charles F. Z[illegible], No. 16481 du docket de cette cour, à laquelle vente le dit Charles Fortier s'est rendu acquéreur pour le prix de quarante cinq mille cinq cents piastres payable comptant.
Description de la propriété d'après le transfert judiciaire savoir:
Un certain morceau de terre situé dans la paroisse de Jefferson, à à peu près douze milles au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans et sur la même rive du fleuve, mesurant huit arpents de face au fleuve Mississipi avec toute la profondeur qu'il peut avoir et qui s'étend, d'après les titres dans lesquels il se trouve jusqu'au lac Pontchartrain, borné dans la partie supérieure par des terres appartenant au demandeur et dans celle inférieure par des terres appartenant au défendeur.
Témoin l'honorable A. M. Buchanan juge de la cour susdite, ce 10 décembre 1840.
6 mai—3 m 3j P. LE BLANC, dép. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Je certifie que le 3 mai 1841, jugement a été entré en cette cour dans le procès de Marie Françoise Adèle Scheffer, épouse d'Antoine Maxent, contre son mari, sous les paroles suivantes:—No. 20212—Marie Françoise Adèle Scheffer, épouse d'Antoine Maxent contre son mari. Cette cause ayant été soumise à la Cour; et la Cour considérant la déposition du défendeur et les témoignages entendus, il est adjugé et décrété que jugement soit entré en faveur de la demanderesse Marie Françoise Adèle Scheffer contre le défendeur Antoine Maxent, son mari, pour la somme de six mille piastres avec les frais du procès.
Jugement rendu le 3 mai 1841.
Signé le même jour.
Signé A. M. BUCHANAN, juge.
Contresigné P. LEWIS, Dep. Greffier.
Jugement enregistré dans le livre des jugements 3066.—Les frais doivent être entrés à la somme de [illegible] indépendamment des frais du shérif.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, dans la ville de la Nelle-Orléans, ce cinquième jour de mai de l'an de notre seigneur mil huit cent quarante et un et la soixante cinquième année de l'Indépendance des Etats Unis.
P. F. LEWIS, Dep. Greffier. 6 mai—4

SUCRE RAFFINE en poudre, cassé et en pain, de 1ère qualité, de la raffinerie de Boston et à vendre constamment par H. A. NORCROSS & Co. 3 juin 40, rue Gravier.

EN débarquement du navire Oconee, 10 caisses coton sur bobines, de la marque renommée, R. Farquharson, Paisley, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co 3 juin Toulouse, 52

VINS, Champagne, vin du Rhin, Port, Madère, Sherry, Teneriffe, Claret et Port Mahon, en futailles et en caisses, à vendre par B. VALLS, 36, rue Gravier.

CIGARES—Un assortiment complet des meilleures fabriques de la Havane, en magasin et à vendre par B. VALLS, 35, rue Gravier. 3 juin

CIGARES de la Havane—121,000 assortis, confitures de la Havane, 12 caisses, pâte et gelée de guyave, 3 barils; mangues, une caisse; En débarquement du bateau à vapeur Natchez et à vendre par B. VALLS, 35 rue Gravier. 3 juin

CIGARES—37000 de cigares de différentes marques, en débarquement du Natchez, et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 3 juin 20, Commune.

SUCRE 200 boucauts sucre de qualités assorties à vendre par J. CHALARON, 3 juin 5?, rue Bienville

TOILE d'Emballage d'Ecosse de chanvre et à très en magasin et à vendre par WM. FREHN, 3 juin 56, Douane.

HUILE 30 barriques huile de sperm pure, 30 barriques huile d'éléphant et 20 barils huile de baleine, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 3 juin 134, rue des Magasins

SAVON ET CHANDELLES—300 caisses Savon de ménage No. 1, marque de Wm. Jackson, et autres; 100 caisses do de suif, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 134 Magasins

PLOMB EN SAUMONS—1000 saumons en débarquement du Steamboat Missouri, et à vendre par JOHN R. SHAW, 1er juin No. 24, rue Poydras.

PORC—100 barils de Fleur et 100 do de [illegible] et 100 de mess soft mess rump et jowls, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 1 juin 3, rue Poydras

JAMBONS couverts en boucauts et en barils, de qualité supérieure, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 1 juin 3, rue Poydras

GRAISSE—300 barillets de graisse de seconde qualité, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 1 juin 3, rue Poydras

CLOUS—400 barillets clous du Phœnix, de dimensions assorties, en débarquement du brick Georges et à vendre par MERLE BEYLLE & Co. 20 Commune. 1er juin

PLOMB—Postes et chevrotines en débarquement du Mary Philips à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75 Magasins.

INDIGO—10 surons indigo de Caracas en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75 Magasins.

SAVON—50 caisses savon no 1 en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75 Magasins. 1er juin

THE impérial et poudre à canon en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 75 Magasins. 1er juin

CHAUX DE PIERRES, fraîche, de Thomaston—450 barils formant le reste du chargement du brick Hero, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 24, rue Douane. 1 jn

ARGENT de l'Arkansas—Billets de la Real State Bank d'Arkansas, à vendre par STETSON & AVERY, Gravier. 1er juin

HUILE de palmachristi—15 barils en débarquement du steamer Oregon et à vendre par CHS DOANE, 26 mai 69, rue Poydras

WHISKEY—400 barils de toute preuve, en débarquement du steamer Presumption, et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 27 mai 16, rue Poydras

ETOFFES du pays—30 balles toile à draps 4/4 à vendre par WOOD & SIMMONS, 27 mai 80, rue des Magasins

CAFE—150 sacs café Havane prime en débarquement de la goëlette Geneva et du brick Tuomas—100 sacs café Rio en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 27 mai 80, rue des Magasins

VIN de Marseille—300 barriques des marques de Bellford & Bergasse, en débarquement et à vendre par GEO GREEN & BRO. 66 Gravier. 31 mai

TOILE à draps du pays—130 balles 1re qualité, à vendre par GEO GREEN & BRO. 66 Gravier. 31 mai

SUCRE raffiné en pain, cassé et en poudre de 1re qualité de la raffinerie de Boston, constamment en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS, 40 Gravier.

SAUMONS—Quelques 1-4 de barils saumons épicés en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS, 40 Gravier. 3 mai

LIQUEURS—30 barils eau-de-vie et genièvre du pays, 30 pipes genièvre de Hollande, 30 de 1/2 pipes eau de vie Cognac, sans preuve, d'importation directe
60 barils eau de vie de pêches; 30 barils whiskey de Monongahela, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins

VINS—30 paniers vin de champagne, marque de la clef 100 Alligator et Tippecanoe
50 caisses vin de Hock mousseux,
200 caisses vin rouge; 30 caisses vin de Xérès, de Madère,
50 quarts de barriques vins de Porto et de Bourgogne, à vendre par WOOD & SIMMONS, 27 mai 80, rue des Magasins

BOTTES, Souliers et Chapeaux—En débarquement des navires Tennessee et Sweeden, 130 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment général de ces articles; 90 douzaines chapeaux de laine; 17 do de feuilles de palmier, à vendre à bas prix pour du comptant ou du bon papier. A. F. DUNBAR, 27 mai 19, Douane

THE INDIGO—25 caisses thé poudre à canon en boîtes de 13 livres; 40 do do impérial de 13 livres; 20 do do de 6 livres; 30 do do Hyson do 6 livres; 3 surons indigo, en débarquement du navire Oconee, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 27 mai 30, Commune.

AUX HABITANTS—Un lot de briques à feu, de choix d'Angleterre, des meilleures marques, à vendre par W. E. & R. MURPHY, 26 mai 132, Vieux Bassin, 197, rue des Remparts.

GOUDRON—300 barillets goudron en bon état, pour l'expédition, à vendre par W. E. & R. MURPHY, 26 mai 132, Vieux Bassin, 137, Remparts

BEURRE—10 barillets beurre de Goshen supérieur, en débarquement et à vendre par TUFTS & HOBART, 30, Douane. 22 mai

CABLES EN CHAINES—En débarquement du navire Persian, et à vendre par les soussignés.
Un cable en chaînes de 3/4 de pouces, ayant 75 brasses de long.
Un autre d'un pouce, même longueur.
PRIESTLEY & BEIN, 24 mai No. 19, Nlle. Levée.

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.
Arrangement pour les jours de la semaine à partir du 6 mars 1841.

De Carrollton,			De la Nlle. Orléans,		
Char à cheval à	6 h.	A. M.	Char à cheval à	6 h.	A. M.
Locomotive,	6	"	Locomotive,	7	"
"	8	"	"	9	"
"	10	M.	"	11	"
"	12	"	"	1	P. M.
"	2	P. M.	"	3½	"
"	4	"	"	5	"
"	6½	"	"	7½	"
Char à cheval	9	"	Char à cheval	8	"

Pour la convenance des habitants de Carrollton, pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 10 heures P. M. et de la Nelle.-Orléans à 11½ heures P. M.
ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.
Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M., alors une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 5 heures du soir et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.
Pour l'agrément des personnes qui vont par le char de 5 heures et qui ne désirent pas rester à Carrollton jusqu'à 6 heures, un char partira à 6½ heures et elles auront ainsi une heure pour visiter peut-être le plus beau jardin des E.-Unis.
Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.
CHARS DES RUES JACKSON ET DE LA COURSE
Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures A. M. A 7½ heures ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 6½ heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 6½ heures, n'en partira qu'à 9.
Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.
Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 29 Oct. 1840.
JOHN HAMPSON,
1er mars Ingénieur en chef.

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES DU GOLFE DU MEXIQUE.
Arrangement pour l'hiver:
A PARTIR de Dimanche, 1er Novembre, la locomotive partira tous les jours du dépôt, à la rue des Bons-Enfans, pour aller à l'habitation Ducros, ou plus loin, selon les progrès du chemin aux heures suivantes:
DANS LA SEMAINE.

Départ.		Retour	
A 7 heures	A. M.	A 9 heures	A. M.
4 "	P. M.	6 "	P. M.

LES DIMANCHES.

Départ.		Retour.	
A 7 heures	A. M.	A 9 heures	A. M.
12 "	M	1 "	P. M.
4 "	P. M.	6 "	"

Nouvelle-Orléans, ce 29 Octobre 1840.
Par ordre de la Direction.
20 jan J. W. SMITH, chef ingénieur

CIGARES de la Havane—800 milliers comprenant un assortiment complet de toutes sortes, tels que regalias, canones, &c, marques de choix, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 31 mai 26, rue Commune.

VENTES DU SHERIF.

Henry [illegible] contre [illegible] Cook.
COUR DE DISTRICT—No. [illegible]—En vertu d'un [illegible] fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi 14 juin 1841 à midi,
L'esclave CAROLINE et sa fille Jane.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. J. L. THIELEN,
12 mai—4f en 30j Shérif de la Cour de District du 1er Dist

Roswell Bebee vs. John Mitchell.
COUR DE DISTRICT—No. 14[illegible]—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiana, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Mardi 15 Juin 1841, à midi, par consentement des parties,
Le mulâtre esclave nommé ALFRED, âgé d'environ vingt-quatre ans.
Conditions—Un cinquième comptant et la balance à un crédit de neuf et dix-huit mois, en billets endossés à la satisfaction du shérif et portant intérêt à cinq pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et hypothèque spéciale.
J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er. district.
2 juin—4t en 9j.

Juan de la Pena vs. Fs. Pideux.
COUR DE PAROISSE—No. 19637—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, lundi 20 juin prochain, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus et qui est vendue pour compte et risque de Fs. Pideux, le dernier acquéreur qui ne s'est pas conformé aux termes et conditions de la vente.
Un lot de terre situé en cette ville, dans la rue des Français, entre l'Amour Grape et Amour, au faubourg Marigny, du côté Nord Est de la dite rue sur laquelle il a 28 pieds de face et une profondeur de 145 pieds, le dit lot porte le no. 49, sur le plan du dit faubourg Marigny, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—comptant. V. ALLAIN,
26 mai—4 jpe Shérif de la paroisse d'Orléans.

Hyppolite Ricard vs. Gaspard Motekichi.
COUR DE PAROISSE—No. 11035—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre Chartres et Royale dans cette ville, jeudi le 17 juin 1841, à midi:
La pirogue de cabotage "Ursulines" telle qu'elle se trouve maintenant vis-à-vis la Place d'Armes entre les rues St. Pierre et Ste. Anne—Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. V. ALLAIN,
3 juin—4f le 3, 8, 12 et 17 Shérif de la Paroisse d'Orléans

P. D. D'abadie exécuteur testamentaire de feu D. G. Botduzat vs. Jn. F. Wilson et al—No. 13 507.
COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, et du consentement des parties, il sera vendu rue de la Levée, entre les rues Champs-Elisées et Marigny, samedi le 5 juin à 10 heures A. M. le contenu de la maison occupée par les défendeurs et consistant principalement en tables, chaises, meubles &c. &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant. V. ALLAIN,
3 juin—3 et 5 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné les ouvrages suivants, savoir:
Hugo, Histoire du Droit Romain.
Troplong, Traité du louage.
Blackstone, Commentaires sur les lois Anglaises, (nouvelle édition)
Pardessus, Lettres de Change.
Domat, (Œuvres complètes)
Altmeyer, Philosophie de l'Histoire.
Velpeau, Leçons de Clinique
Chambure, Napoléon et ses Contemporains.
Gattel, Dictionnaire français.
Mémoires de Louis XVIII.
do de Gisquet.
Procès complet de Mme Lafarge.
El maestro del Campo,
Praxède, par A. Dumas.
L'homme aux à culottes, par P. de Kock.
Les Inconvenients de la bravoure, par E. Berthet.
L'Aveugle-né, par E. Berthet.
L'Ami du Château, par Henry Monnier.
Lucie, par Mme Reybaud.
Allan Cameron, roman traduit de Sir Walter Scott.
Nouvelles, par de Musset.
Le Compagnon du tour de France, par G. Sand.
Les Forgerons, par Frederic Soulié.
Mathilde, par E. Sue.
Une Promenade, par E. Souvestre.
Corse de Léon, roman Anglais, par James.
Le Château de Rambouillet, par L. Gozlan.
Musée des familles complet.
A constamment en magasin un assortiment complet de papiers peints. ALFRED MORET,
1 juin—7 139, rue Royale.

REÇU par le navire l'Andelle du Havre et à vendre au magasin de E. Fremaux, libraire et marchand de papiers, 147, rue de Chartres,
Les ouvrages suivants:
Gisquet, mémoires 4 vols in 18.
Michel Raymond, Maria, 2 do,
Paul de Kock, l'homme aux 3 culottes, 2 in-18.
Walter-Scott, Allan Cameron, 2 do.
P. de Musset, Lauvers, une arabesque, 2 in-18.
Elie Berthet, inconvénients de la bravoure, 2 in-18.
Arnaud, Lucie et Alonzo, 1 do.
Balzac, Dom Gigadas, 2 do.
Elie Berthet, l'Ami du Chateau, 1 do.
A. de Lavergne, la Cour et le Jocker, 1 do.
M. Masson et Lafitte, les 3 Marie, 2 do.
A. Dumas, Praxède et Don Martinez de Freytas, 1 in-18.
Ainsi qu'un grand assortiment d'ouvrages nouveaux en sciences, anglais, espagnols, &c. &c.
Ouvrages de mécanique, de physique, de chimie, de géométrie, de mathématiques, &c. &c. Par les meilleurs auteurs.
Nouveau choix de tapisserie des premières fabriques de France, papiers peints pour salles et salons, &c. &c.
1 juin—4

CHANDELLES de suif—[illegible] caisses, marque de Jackson, à vendre par WM. HENRY FULLER, 42 Poydras. 4 juin

CLOUS—400 barils clous, et 50 do do longs clous, à vendre par WM. HENRY FULLER, 42 Poydras. 4 juin

HUILE de baleine et tanangee—200 gallons huile de baleine, et 1 en lots huile tanangee, à vendre par WM. HENRY FULLER, 42 Poydras. 4 juin

VERDERIS—[illegible] caisses verdegris, à vendre à bas prix pour clore des consignations, par WM. HENRY FULLER, 42 Poydras. 4 juin

PLOMB—10 saumons plomb, à vendre par JOHN R. SHAW & Co. 4 juin 24, rue Poydras

ALCOHOL—35 barils en débarquement du steamer Tecumseh et à vendre par JOHN R. SHAW, 4 juin 24, Poydras

SAINDOUX—25 demi barils à vendre par JOHN R. SHAW, 4 juin 24, rue Poydras

BISCUITS au beurre—21 barils, à vendre par JOHN R. SHAW, 4 juin 24, rue Poydras

POMMES DE TERRE—venant d'arriver par le navire Oreonoco, 100 paniers pommes de terre, supérieures à toutes celles qui se trouvent sur place, à vendre par ALEX. GOW, 29 rue de la Bienville.

BRIQUES à feu—21 milliers, excellentes briques anglaises, à vendre par ALEX. GOW, 4 juin 29, rue Bienville.

BIERRE DE LONDRES—10 barriques excellente Bierre brune double, de Londres en quarts et pintes, chaque barrique contenant 6 à 8 douzaines, à vendre par ALEX. GOW, 4 juin 29, rue Bienville.

HUILE de sperme de printemps et d'automne—400 gallons en barils et tierçons à vendre par G. BEDFORD & BECK, 4 juin 24, rue de la Douane

BŒUF—200 barils, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 4 juin 24, rue de la Douane

CHAUX de Thomaston—500 barils à vendre par G. BEDFORD & BECK, 4 juin 24, rue Douane

GARANCE—En magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 4 juin 75, Magasins.

HUILE Huile pure et raffinée, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 4 juin 75, Magasins.

BEURRE—25 barillets excellent beurre de Goshen, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 4 juin 75, Magasins.

PLOMB de Chasse—En magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 4 juin 75, Magasins

THE—Impérial et poudre à canon en caisses de 6 et 13 livres, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 4 juin 75, Magasins

CIGARES—Un petit envoi de 4 caisses, composant des super-super L. Regalias, canones, trabucos, canon-regalias, demi-impériales, curiosos &c., venant d'arriver de la Havane et à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 4 juin 75, Magasins.

ESPECES—3500 piastres mexicaines, à vendre par CANTIN, DARAN & Co. 4 juin 11 et 16, rue St. Louis.

INDIGO, saleratus, poivre, épices, clous de girofles, noix muscades, moutarde, huile douce, menthe poivrée, huile de castor, sans piquante, &c. à vendre par CONVERSE & Co., 4 juin 65, Nlle Levée.

CAFE DE LA HAVANE—600 sacs à vendre par ABRAHAM TRIER, 3 juin 34, rue Gravier.

FARINE—200 barils farine superfine en débarquement et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co, 3 juin 59, rue Gravier

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 2 juin 48, Tchoupitoulas.

GENIEVRE—50 barils du pays, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 3 juin 48, Tchoupitoulas.

PORC—Mess, M. O. et P. O. à l'inspection et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 3 juin 48, Tchoupitoulas.

JAMBONS de Ménage, 40 barils de Duffield, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 4 juin 48, Tchoupitoulas.

LARD—Plats côtes et épaules, à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 3 juin 48, Tchoupitoulas

GRAISSE—750 barillets no. 1, en magasin et à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 3 juin 48, Tchoupitoulas.

WHISKEY Commun—Quelques barillets à vendre par CLYMER, BRITTON & SWIFT, 3 juin 48, rue Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE—21 quarts de barriques eau-de-vie marque de Seignette, 41 barils de l'Inde do do ayant droit au drawback et à vendre par J. W. ZACHARIE & Co. 3 juin

PAILLASSONS—60 pièces 4/4 fins et extra fins en débarquement du navire Oconee; aussi en magasin 40 pièces 5/4 et 6/4 paillassons à carreaux, de Bruxelles et à vendre par L. A. LEVY, 27 mai 30, rue de la Douane

PEINTURES—300 barillets peinture blanche anglaise, par 28, 56 et 112 livres; 100 boîtes vert pa. 10, 14 et 28; 200 barillets noir par 14 liv., à vendre en grand et petites quantités, par ALEX. GOW, 29, Bienville. 26 mai

COTON SUR BOBINES—4 caisses de coton à coudre de la manufacture renommée de Robert Farquharson, Paisley, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co. 11 mai 52 rue Toulouse.

VIEUX VINS—Vin de Xérès pâle, et do de Madère, de qualité supérieure et de marques favorites, telles que celles de Gordon et Mendezabal, à vendre par STETSON & AVERY, 26 mai 66, rue Gravier

TOILE D'EMBALLAGE D'ECOSSE forte—à vendre par WILLIAM FREHN, 2 mai 56, rue de la Douane.

REÇU par les navires Rogers, Schennan et l'Andelle, 75 paniers de Champagne, 1re qualité, à vendre par LOREILHE & VALETON, 21 mai No. 9, Toulouse.

POIS—Le soussigné vient de recevoir un assortiment de pois de vache (cow peas) qu'il vendra à des conditions avantageuses. WM. DINN, 31 mai 11, rue de la Commune.

CHANDELLES—150 caisses chandelles de suif, et 100 do blanc de baleine, récemment reçus et à vendre par WM. GRANT, 31 mai 28, rue de la Douane.

SAVON—600 caisses savon, marque de Valentine extra no. 1; savon d'Ox et de Boston, reçus et à vendre par WM. GRANT, 31 mai 29, rue de la Douane.

SUCRE de la Havane—Blanc et brun, de choix, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 31 mai 26, rue de la Commune.

REÇU de Nantes, voie du Havre par le nav. Isaac Newton et à vendre au débarquement des marchandises suivantes:
90 boites, 2/3 et 1/3 boites truffes pures du Périgord, conservées au naturel.
45 boites, 2/3 et 1/3 boites câpres à l'huile,
19 boites et 1/2 boites champignons.
100 demi boites petits pois au naturel.
Aussi—Reçu par le navire Louis XIV
300 boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue de Rodel fils et frères. LOREILHE & VALETON,
18 mai No. 9, rue Toulouse

PAR LE REGISTER

COUR DES PREUVES—Attendu que Pierre Dupeux a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Joseph Couilleny, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
26 mai W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que Simon Mifsud a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Joseph Coullery, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
26 mai W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testaments

COUR DES PREUVES—Attendu que Michel Moreno a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Joseph Caulery, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
28 mai W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Manuel Borges—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte supplémentaire présenté par Juan Gleize exécuteur testamentaire de la succession de Manuel Borges décédé ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
25 mai W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Ramage—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Henry L. Bennett curateur de la succession de feu James Ramage, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
29 mai W. F. C. DUPLESSIS, Rég des Test.

COUR DES PREUVES—Attendu que Louis Laroque Turgeau a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Louis Antoine Laroque Turgeau, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour,
31 mai W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Test

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Harman—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Henry William Palfrey tuteur de Charlotte G. Harman, maintenant la femme de William H. Eaton, ne sera point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour
2 juin W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Querac—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par P. B. Biron curateur de la succession de Eugène Querac, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour
2 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Walter, &c.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Julien Adolphe Lacroix h. [illegible] curateur de la succession de John Walter &c., ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
2 juin W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

BAZAR PARISIEN, MARCHANDISES D'ETE.
Encoignure Royale et du Maine.
NORMANDIN FRERES viennent de recevoir par les derniers arrivages, les objets de nouveautés ci-après, et toute espèce de parfumerie fraîches dentaleurs Montpelion, Beraier, Violet &c.
OBJETS POUR DAMES
Fichus, mouchoirs de batiste brodée et unie, guimpes brodée, manchettes lavée de do. fil d'Ecosse, gant de soie, do. fil d'Ecosse, do. à et blanc et noir, fleurs diverses, souliers, tabourets, sacs panier, cabas éventails nouveaux dessins, peignes pour maintenir les chapeaux, ombrelles en duch esse, manchettes, etc. de do nouvelles pour dames et enfants, souliers de prunelle et de satin noir.
OBJETS POUR HOMMES.
Cravattes façonnées noire, dessin nouveaux, do. en soie, chemises blanches de toute forme nouvelle, do. couleur, bretelle de tout genre, do. brodé, manchettes, jabot, gants de soie, do. fil d'Ecosse, écru et blanc, do. castor, chaussettes, souliers vernis, pantoufles en maroquin, do. en tapisserie, foulards, cols satin, cannes plombées et autres, do. à lancer, cravaches, fouets chapeaux en paille d'Italie très fins, do. en soie, do. castor pour les de Prevost do. large bords, do. castor gris, bonnets grecs en velours et tapisserie &c. &c.
OBJETS DIVERS.
Nécessaires de voyage, boîte à musique, do. de poche, boîtes à ouvrage do. à gant, do. à mouchoirs, parapluies, portemonnaies, carnets, étuis à cigares, porte-cigares brodé, en acajou, do. en paille d'Italie, tabatières, lorgnettes, coutellerie fine, objets de bureau, crayons, papier à lettre, flacons de poches, matelotes d'enfant, tables de toilette, cirs, brosses et peignes de tout genre, toute sorte de parfumerie fine et commune à vendre en gros et à des prix modérés, perruques, toupets, tresses, bandeaux, tours en queues, ciseaux à cheveux et fournitures pour [illegible].
Nouvelle-Orléans, 29 Mai 1841.
JEAN NORMANDIN FRERE.
31 mai—10

EN magasin et à vendre par le soussigné
250 barriques vin rouge, Haut-Brion, Talence, St-Julien et St. Estèphe
30 tierçons vin Talence,
20 do. vin blanc Haut-Barsac,
40 do. vin blanc Haut-Sauterne,
300 caisses vin St-Julien et St. Estèphe
150 do. vin blanc Sauterne,
200 do. vin rouge de Médoc, Chateau-Margaux, et Lafitte
200 do. vin muscat,
do. vin de Champagne 1re qualité
500 paniers [illegible] fine et surfine,
50 tierçons vinaigre,
100 caisses liqueurs assorties,
50 do. fruits à l'eau-de-vie,
20 do. Absinthe Suisse, 1re qualité.
20 do. milliers Cigares
AUGUSTE MOLIER,
24 mai Rue St.-Louis, 90.

REÇU par les derniers arrivages de France et à vendre au magasin de comestibles, encoignure Chartres et Toulouse:
Fromage de Gruyère,
Do Neufchatel,
Do tête de mort,
Moutarde de Maille assortie,
Bocaux et demi boites sardines à l'huile,
Saucissons de Lyon,
Saucissons de Marseille,
Pâtes et demi pâtés truffés,
Petits pois,
Cèpes à l'huile, de Bordeaux, truffes pures en boîtes et en bouteilles,
Fruits conservés dans leur jus,
Beurre de truffes, d'anchois et de champignons,
Nougat praline et pistache.
D. blanc en boîtes,
Fruits glacés,
Vermicelle blanc et jaune, et macaroni de Naples,
Gelée de groseilles, de coings et de pommes, marmelade d'abricots
Fruits à l'eau de vie assortis.
Pruneaux de choix par caisses et en paulpac,
Anisette double de la côte, do. surfine de Champion, Bordeaux,
Curaçao double, Absinthe suisse, do. Kirshwasser.
Marasquino, Guignolet d'Angers,
Un assortiment complet de liqueurs superfines de la côte St.-André, de Bordeaux et de la Martinique.
Jambons de Westphalie et de Cincinnati, qté. supérieure.
De la belle huile pour lampe.
Aussi un assortiment de belle confiture de la Havane, &c. &c. Toutes sortes de vins bus de qualité. 25 mai

\$ 2500 DE RECOMPENSE.
L'ESCLAVE de H. Beach & Co. de cette ville nommé, SAM, disant s'appeler SAM BRECKENRIDGE, est accusé d'avoir mis le feu dans la nuit du 21 au [illegible] dernier, au magasin de H. Beach & Co. [illegible] qui a coûté la vie à deux personnes, et qui a détruit des propriétés d'une valeur de plus de cent mille piastres.
Sam est un mulâtre, il est âgé de 40 ans, sa taille est de cinq pieds 8 pouces, sa figure et son corps minces; il aime à bien se mettre, il est un peu boncal. Il a été acheté de John H Hanna, de Frankfort, Kentucky, agissant comme agent de la succession de Robert Breckenridge, de Louisville, Key. On ne l'a pas vu depuis le feu, et il est probablement parti pour le Nord par le fleuve.
Cinq cents piastres, avec des charges raisonnables, seront payées pour la livraison de cet esclave en cette ville, et deux mille piastres de plus sur sa condamnation par le tribunal qui doit le juger.
Nlle. Orléans, 27 mai 1841.
L. MATTHEWS, Président,
De la compagnie d'assurances maritimes et contre les incendies de l'Ouest.
M. S. CUCULLU, Président.
De la compagnie d'assurance des négociants.
RICHARD RELF, Agent,
De la compagnie du Phœnix de Londres.
F. PESCHIER, Président,
De la compagnie du Théâtre Orléans.
JOHN K. WEST, Président,
De la compagnie d'assurances maritimes et contre les incendies de l'Etat de la Louisiane.
GEORGE BEDFORD, Président,
De la compagnie des pompiers.
29 mai—10

Parti maron de chez les soussignés, le 1er mars dernier, le nègre MORRIS, sa taille est de 5 pieds 9 ou 2 pouces; d'une constitution assez faible; ayant 35 ou 40 ans, a une hernie. Il était auparavant à l'Hotel de M. Armstrong, dans la rue du Canal. Une récompense généreuse sera donnée à quiconque le ramènera chez les soussignés. W. E. & R. MURPHY, 132, Vieux Bassin.

DETENU à la geôle de St. Jean-Baptiste, le nègre nommé JOHN, appartenant à Mr. Thompson, Bayou Latourche, près le canal. Ce nègre a toute la physionomie d'un nègre africain.
Aussi—Un griffe nommé HENRY, disant appartenir à Mr Johnston de la rivière Rouge. Ce griffe est maigre, de cinq pieds six pouces, et ne parle qu'anglais.
Les propriétaires de ces esclaves sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean-Baptiste, 22 mai 1841.
26 mai—4,2pe A. LUMINAIS, shérif.

AVIS—Détenu à la geôle de la paroisse St. Jean Baptiste un jeune mulâtre de 15 à 16 ans, nommé LOUIS, disant appartenir à Mr. Seignouret, rue Royale, Nlle. Orléans.
Aussi—Une négresse nommée JANES, appartenant à M. Millar, rue St. Philippe, Nlle. Orléans. Cette négresse est courte, grosse et a les lèvres très épaisses.
Les propriétaires de ces esclaves sont priés de les retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 8 mai 1841.
18 mai—4 A. LUMINAIS, shérif

ACADEMIE DE CARROLLTON.
LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux pères de familles de la Nouvelle Orléans et de Jefferson ainsi que des paroisses environnantes, que la susdite institution s'ouvrira le deux novembre prochain, sous leur direction, pour la réception des garçons, soit comme pensionnaires ou externes.
Ils s'engagent à porter l'attention la plus zélée à leur amélioration morale et intellectuelle.
Les avantages de Carrollton sont bien connus, sous le rapport de la localité. La maison spacieuse appartenant à Mr. Kohn, le jardin et ses dépendances, tout l'établissement enfin est admirablement adapté pour l'objet qu'ils proposent.
Comme l'institution doit être strictement préparatoire l'âge des élèves sera limité à douze ans. Les parents apprécieront sans doute les avantages de cet arrangement.
Les préparatifs nécessaires auront lieu au plus tôt, pour la réception de jeunes demoiselles comme pensionnaires et externes. Le même restriction au sujet de l'âge, s'applique aux deux départements.
L'année Académique se divisera en deux sessions; celle d'hiver commençant le 1 janvier et finissant le 26 juin; celle d'été, commençant le 10 juillet et finissant le 20 décembre.
CONDITIONS—Externes.
Pour l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin (y inclus l'Ecriture, l'Arithmétique la Géographie, &c.) chacune \$6 par mois.
Pour deux des langues mentionnées,
Pensionnaires par an, \$300
Payables d'avance et par semestre.
REFERENCES:
A la Nouvelle-Orléans
Messrs Félix Garcia, Chs. Derbigny,
S. Miriart, Josh. Kohn,
Isaac T. Preston, Warren Stone.
A la Paroisse Jefferson.
Miner Kenner,
Messrs F. Dugué,
Théophile Fortier.
J. NICOL,
22 oct—6m S. A. BARRAUD

MARCHANDISES par colis—Clason & Wise, 47, rue de Chartres, offrent à vendre un bel assortiment de marchandises sèches anglaises consistant en partie en mousselines, indiennes, guingans, toile d'Irlande de toute sorte, cravattes de soie, et plusieurs autres articles.
11 mai

CHANDELLES de blanc de baleine [illegible] à vendre par CONVERSE & Co, 3 juin Nlle. Levée.

TABAC—40 ceroons tabac [illegible] à vendre par CONVERSE & Co. 3 juin 65, Nlle Levée.

SEL—100 sacs sel [illegible] de Liverpool, à vendre par CONVERSE & Co. 3 juin 65, Nlle. Levée.

LARD—Jambons [illegible] côtes, à vendre par CONVERSE & Co, 3 juin 65, Nlle Levée.

TETES de Cochon [illegible] épaules, à vendre par CONVERSE & Co, 3 juin 65, Nlle Levée.

THE—[illegible] poudre à canon de 6 et 13 livres, Young Hyson et impérial, à vendre par CONVERSE & Co., 3 juin 65, Nlle Levée.

PRUNES en jarres, à vendre par CONVERSE & Co., 3 juin 65, Nlle. Levée.

VIN Rouge, vin Muscat, champagne et Sauterne, à vendre par CONVERSE & Co., 3 juin 65, Nlle. Levée.

BARRIQUES cerclées en fer, à vendre par CONVERSE & Co, 3 juin 65, Nlle. Levée.

A LOUER—Un bon magasin de l'autre domestique de la maison. S'adresser à CONVERSE & Co, 3 juin 65, Nlle. Levée

CHAPEAUX—20 caisses Chapeaux gris et noir de Russie, et do. de laine noirs et blancs, en débarquement du Gov Davis, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 3 juin 134, Magasins.

HABILLEMENTS—20 caisses comprenant un assortiment d'habillements pour la saison, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 3 juin 134, rue des Magasins.

ROUES DE DIABLES—En débarquement du brick Albino, de Philadelphie, trois paires de roues de diables, de neuf pieds de haut, avec les écrous, brancards &c complets, à vendre par JAMES D. DENEGRE, 2 juin 16, rue de la Douane.

CHARRETTES &c—Le soussigné offre à vendre, un grand assortiment de charrettes, pour un et deux chevaux; do. maisons pour 1 et 2 chevaux, avec et sans les planches, idem pour bœufs; brouettes &c, &c, tout de manufacture de Philadelphie, à vendre à bas prix par JAMES D. DENEGRE, 2 juin 16, rue de la Douane.

SUCRE ET MELASSES—Le soussigné offre à vendre, 460 boucauts sucre, en première qualité; aussi, des mélasses en bon ordre. JAMES D. DENEGRE, 2 juin 16, rue de la Douane.

REFRIGERATEUR—20 réfrigérateurs ou caissons à glace, reçus et à vendre par WM. GRANT, 28 Douane. 21 mai

LES soussignés ont reçu et offrent à vendre, en lots à la convenance des acheteurs, un nouvel envoi de leur poudre à tirer, de la marque "Edw. Park Mills." HERBAULT FRERES, 31 mai 78, rue Bienville.

PLAQUES de ferblanc—150 caisses de Pontpool 1 3X en débarquement, et à vendre par PRIESTLEY & BEIN, 19 N. Levée. 31 mai

CAFE 85 sacs café de Java vieux, à vendre par O. H. MIESEGAES, 26 24, Vieille Levée.

PLAQUES de ferblanc—204 caisses, marque Pontpool, en débarquement et à vendre par O. H. MIESEGAES, 24. Vieille Levée. 26 mai

CORDAGE—966 rouleaux cordage de Manille de 1-2 à 6 pouces, en débarquement et à vendre par O. H. MIESEGAES, 26 mai 24, Vieille Levée.

INDIGO [illegible] surons indigo de Caracas à vendre par O. H. MIESEGAES, 26 mai 24, Vieille Levée.

TABAC—50 balles tabac, à vendre par O. H. MIESEGAES, 26 mai 24, Vieille Levée.

QUININE—90 onces, à vendre par O. H. MIESEGAES, 26 mai 24, Vieille Levée

FERBLANC—marque de Pontpool, à vendre par CHARLES CLEGG, 11, St. Charles. 24 mai

CAFE 280 sacs café de Rio, à vendre par WM. G. HEWES & Co, 18 mai rue Natchez.

ARDOISES DE TOITURES—Récemment reçu par le navire Alceste de Liverpool, 500 carrés d'ardoises de la meilleure qualité, et des dimensions assorties, savoir: 24 sur 12, 22 sur 12, 20 sur 10, 18 sur 10, 16 sur 10, 14 sur 8, et 14 sur 8, lesquelles seront vendues en lots à la convenance des acheteurs, à vendre pour du comptant. S'adresser à LYALL & DAVIDSON, 25 mai 165, rue des Remparts ou 164, Camp

LA Banque du Commerce tire sur Philadelphie, Baltimore, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
27 mai GEO. O. HALL, caissier.

TOILE d'Emballage croisée d'Allemagne—250 pièces de 42 à 44 pouces de largeur, à vendre par O. H. MIESEGAES, 26 mai 24, Vieille Levée.

CIGARES—500 000 canones, trabucos, et regalias de différentes marques à vendre par O. H. MIESEGAES, Vieille Levée. 26 mai

SULFATE de quinine—800 onces sulfate français pur, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 29 mai 20, rue de la Commune.

HUILE de Palmachristi—30 barils No. 1, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS, 26 mai 20 rue de la Commune

HUILE DE LIN et Térébenthine—50 barils huile de Lin, 40 barils esprit de térébenthine, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS, 29 mai 20, rue de la Commune.

PORTER DE LONDRES—Excellent Porter double de Londres, dit Brown Stout, en quarts et pintes, à vendre par ALEXANDER GOW, 29 mai 29, rue Bienville

EAU-DE-VIE de Cognac—Quelques demi pipes, de qualité supérieure, à vendre par ALEX. GOW, 29 mai 29 rue Bienville

RUM—15 barriques de la Nouvelle-Angleterre, à vendre à bas prix, par ALEX. GOW, 29 mai 29, rue Bienville.

VIN DE PORTO—Vin de Old London Dock, en caisses d'une et trois douzaines, à vendre par ALEX GOW, 29, Bienville. 29 mai

BRIQUES A FEU—20 milliers excellentes briques anglaises, à vendre par ALEX GOW, 29 mai 29, rue Bienville

CHARBON—Quelques boucauts excellent charbon de Canuel, à vendre par ALEX. GOW, 29 mai 29, rue Bienville.

CHAPEAUX, SOULIERS ET HABILLEMENTS—Un assortiment général de ces articles, constamment en vente chez FROST & Co, 29 mai No. 5, rue Douane.

PAPIER à envelopper la quincaillerie—[illegible] rames à vendre par FROST & Co. No. 5, rue de la Douane.

CASSE, The Saxon et Ind go—300 surons casse, 6 caisses indigo de Manille, 25 boîtes thé Young Hyson, 50 caisses savon et 50 caisses amidon, débarquant du Mary Philips, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins.

TOILE de Manille—20 balles convenables pour les moustiquaires, en débarquement du navire Oconee, à vendre par L. A. LEVY, 30, rue de la Douane

SUCRE de la Havane, blanc et brun de qualité de choix, à vendre par BLASCO & SIMIDEL, 27 mai 26, Commune

UN assortiment de cordage de Manille, à vendre en débarquement du navire Gov. Davis, par BLANCHARD EIMER & Co. 26 Bienville. 24 mai

ANES et ANESSES importés de Malte directement par le soussigné à bord du navire Wm. Tell, à vendre par A. S. BARKER, 28 mai—10 69 1/2, rue de la Commune.

CITRONS de Messine de qualité supérieure, à vendre par A. S. BARKER, 28 mai—10 69 1/2, rue de la Commune.

PLATRE—Quelques bases de larges dimensions, à vendre par A. S. BARKER, 28 mai—10 69 1/2, rue de la Commune.

VIN de Madère—4 1/2 et 4 1/4 de pipes vin de Madère Old London Particular du vignoble de Manuel Ornenfanna, à vendre par A. S. BARKER, 28 mai—10 69 1/2, rue de la Commune.

VINAIGRE—15 tierçons Vinaigre, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 12 mai 73, rue Royale.

BOUCHONS—300,000 bouchons en débarquement de la barque Noble, venant de Marseille, à vendre par AUG. MOLIER, 25 mai Rue St.-Louis, No. 90.

AVANCES faites sur consignations de denrées à J. J. Andrews et Brothers à New-York, ou à L. L. Andrews & Co., à la Mobile, par ANDREWS & BROTHERS, 10 mai 50 rue du Camp.

MAIS—2000 boisseaux en débarquement d'un chaland, à vendre par A. TRIER, 7 mai 34, rue Gravier.

DROGUES et médicaments—Le soussigné reçoit constamment d'Europe et des villes du Nord des drogues et médicaments frais et choisis. Les familles, les habitants et autres peuvent s'approvisionner chez lui à des prix modérés. Il exécute aussi avec la plus grande exactitude les prescriptions des médecins. J. ROSSI, 14 janv Ville de Lafayette

SANGSUES—Quelques centaines de sangsues de première qualité, à vendre par J. ROSSI, 6 avril Ville de Lafayette.

CAFE de la Havane—750 sacs café de qualité prime, à vendre par ABRAHAM TRIER, 18 mai 34, rue Gravier.

RUM de la Nouvelle-Angleterre, constamment en vente par JOHN A MERRITT, 18 mai 53, rue du Camp

CLOUS—400 barriques clous de Boston, actuellement en débarquement et à vendre par JOHN A. MERRITT, 19 mai 53, rue du Camp

DAMEJEANNES—En débarquement de la barque St. C[illegible], du Havre—1870 damejeannes de 4 gallons. S'adresser à KOHN, DARON & Co., 21 mai 26, rue Bienville

BRIQUES et tuiles—En débarquement de la barque St. Cyr, du Havre, s'adresser à KOHN, DARON & Co., 21 mai 26, rue Bienville

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la municipalité No. Un.
Séance du 12 octobre 1840.
ORDONNANCE accordant certains privilèges pour l'établissement d'un dépôt pour les animaux morts.
Le conseil de la municipalité No. un, de la ville de la Nouvelle Orléans, arrête ce qui suit:
Art. 1er. Il sera désigné par le voyer, un des îlets disponibles appartenant à cette corporation dans les limites compris entre le bayou St. Jean, les derrières de la ville, le canal Carondelet, et le chemin du Bayou, lequel terrain devra être accordé à Messrs Duval & Dupar pour un terme de trois années, afin d'y construire une usine.
Art. 2. L'établissement projeté devra être en tout temps sujet à l'inspection des autorités; il sera tenu dans le plus grand état de propreté; et si par négligence ou autre cause, il devient nuisible à la salubrité publique, ou si les habitants du voisinage déclaraient en souffrir de l'incommodité ou du désagrément, le conseil se réserve toujours le droit de fermer l'établissement aussitôt ou de le faire transporter ailleurs.
Art. 3. Il sera du devoir des commissaires de police des divers districts de cette municipalité de faire des rapports immédiats aux corps de garde, de tous les animaux morts trouvés dans leurs districts tels que chevaux, vaches, mulets, chèvres, &c.
Art. 4. Il sera du devoir de MM. Duval & Dupar de transporter ou faire transporter à leur établissement tous les animaux morts ci-dessus mentionnés, dont le rapport aura été ainsi fait, et ils seront tenus de les enlever dans les jours après [illegible].
Art. 5. Chaque fois que le propriétaire d'un animal mort de l'espèce ci-dessus mentionnée, sera connu, il sera tenu de payer la somme de deux piastres par chaque animal ainsi transporté à moins qu'il ne préfère le transporter lui-même au dit établissement de cette ville, prohibant l'inhumation d'aucun animal mort, dans les espaces mentionnés ci-dessus; et la présente ordonnance ne pourra être mise en vigueur qu'à la dite époque.
Art. 6. Lorsque le dit établissement aura été achevé et entièrement prêt à entrer en opération, le maire devra alors donner avis pendant vingt jours en anglais et en français, dans deux gazettes de cette ville, prohibant l'inhumation d'aucun animal mort [illegible].
Art. 7. Toutes contraventions aux dispositions de la présente ordonnance seront [illegible] par une amende qui ne sera pas moindre de cinq piastres, et qui n'excédera pas cinquante piastres recouvrable devant tout tribunal compétent.
Art. 8. Toutes ordonnances ou parties d'ordonnances contraires à la présente sont et demeurent rappelées.
Signé PAUL BERTUS, Recorder
Approuvé le 19 octobre 1840. WM. FRERET, Maire.
Signé. Pour copie conforme S. W. WATTERS, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NELLE. ORLEANS.
Le 10 mai 1841.
EN vertu de l'ordonnance qui précède, qui a été adoptée par le conseil de la municipalité No. un, et par suite de ce que MM. Duval et Dupar m'ont informé que l'établissement qui leur est concédé est achevé et prêt à entrer en opération, il est donné avis par la présente que dans le délai de vingt jours, à compter de la présente publication, la susdite ordonnance sera en vigueur dans la dite municipalité, et que les citoyens qui y habitent seront sujets à toutes les dispositions qu'elle renferme.
20 mai—20 WM. FRERET, Maire.

VENTES A L'ENCAN.

D. M. Hughes contre ses créanciers et les créanciers de Hughes & Co
PAR J. A. BEARD & Co.
EN vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 17 novembre 1840, il sera vendu à l'encan mercredi, le 20 juin, à midi, à la Bourse St. Louis, les propriétés suivantes abandonnées par les insolvables à leurs créanciers, savoir:
1o. La moitié indivise de 21 îlets de terre situés au faubourg Montreuil et désignés comme suit; sur un plan du dit faubourg, dressé le 6 juin 1831 et déposé dans l'étude de Octave de Armas, not. pub., savoir:
Le no. 28, 6 lots; no. 29, 12 lots; no. 30, 6 lots; no. 31, 6 lots; no. 34, 4 lots; no. 35, 6 lots; no. 36, 6 lots; no. 35 4 lots, no. 36, 6 lots; no. 37, 6 lots; no. 38, 12 lots; no. 39, 6 lots; no. 40, 6 lots; no. 41, 12 lots; no. 42, 6 lots; no. 43, 6 lots; no. 44, 12 lots; no. 45, 6 lots; no. 46, 6 lots; no. 48, 6 lots; no. 51, 6 lots.
2o. Deux lots situés à la Passe Christiane comté de Hancock, Etat du Mississipi, désignés sur le plan dressé par L. Surgi, architecte le 6 juin 1836, et déposé dans l'étude de D. L. McCay, not. pub., par les nos. 44 et 46. Le lot no. 45 a un demi arpent de façade au Golfe du Mexique, vingt huit arpents et cent treize pieds de profondeur sur le côté d'en bas et quatre vingt seize pieds sur la ligne de derrière. Le lot no. 46 contigu au précédent a les mêmes dimensions.
Conditions—Pour les propriétés du faubourg Montreuil, 1-4 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Pour les propriétés de la Passe Christiane, l'acheteur se chargera du paiement de \$90 et de l'intérêt à partir du 14 décembre 1837. 1-4 comptant et la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente par devant F. Grima, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 21 mai

PAR P. DUBERTRAND, Encanteur.
COUR DE PAROISSE.
George Legendre contre ses créanciers
IL sera vendu, le samedi 10 juillet 1841, à midi, à la Bourse St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, à la Nlle Orléans, par ordre et sous la direction du syndic de la dite faillite, les propriétés suivantes:
1o. Le quart indivis de 24 lots de terres publiques ayant les certificats numérotés, et mesurant comme suit:
3 lots situés dans la Paroisse St. Tammany.

Certificat	No.		mesurant		acres
do	do	1,094	do	400 25	do
do	do	1,096	do	75 27	do
do	do	1,096	do	78 81	do
do	do	1,090	do	310 09	do
do	do	1,0 9	do	639 20	do
do	do	1,092	do	587 06	do

9 Lots situés dans la Paroisse Livingston.

Certificat	No.	1,081	mesurant	610 60	acres
do	do.	1,155	do	641 20	do
do	do	1,63	do	320 34	do
do	do	1,080	do	130 19	do
do	do	1,156	do	421 18	do
do	do	1,156	do	236 80	do
do	do	1,184	do	327 97	do
do	do	1,161	do	641 80	do
do	do	1,162	do	639 20	do

9 Lots situés dans la Paroisse St. Helena.

Certificat	No.	1,169	mesurant	160 24	acres.
do	do	1,152	do	160 3	do
do	do	1,174	do	26 0	do
do	do	1,147	do	155 00	do
do	do	1,148	do	465 00	do
do	do	1,149	do	704 10	do
do	do	1,151	do	295 70	do
do	do	1,179	do	401 40	do
do	do	1,190	do	437 92	do

2o. Le quart indivis des 2 lots décrits comme suit: Certificat No. 1,093, mesurant 150 15/100 acres, lot No. 2, Section 19 T 5 Sud, R 8 Est, dans la paroisse St. Tammany.
Certificat No. 1,086, mesurant 40 acres N E quart de S E, quart de section 1, T 6 Sud R 8 Est, dans la paroisse Livingston.
Le tout conformément à l'acte de partage passé devant Th. Seghers, notaire, le 8 janvier 1841.
Conditions: billets à 6, 12, 18 et 24 mois, endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente par devant O. De Armas, not. public aux frais des acquéreurs.
4 juin—12, 20, 10 juill.

VENTE PAR LE MARSHALL DES ETATS-UNIS.
B. L. Fould et Fould Oppenheim contre Samuel Hermann & Son—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis, District Oriental de la Louisiane—No. 79.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé dans le procès ci-dessus, j'ai saisi et j'exposerai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St.-Louis, entre Chartres et Royale, lundi, le 7 juin 1841, à l'heure de midi.
Toute cette portion de terre située au faubourg Ste. Marie de cette ville, dans la rue Gravier, dans l'îlet compris entre les rues Gravier, du Camp, Commune et des Magasins, mesurant soixante et quinze pieds six pouces et six lignes sur la dite rue Gravier, quatre vingt dix sept pieds, neuf pouces sur la ligne de la rue des Magasins qui sépare le terrain d'une autre propriété, cent et un pieds deux pouces et deux lignes sur la ligne de la rue du Camp qui la sépare d'un autre terrain appartenant à Samuel Hermann Senior, et soixante et douze pieds sur la ligne de derrière vers la rue Commune laquelle la sépare d'une autre propriété appartenant à Benjamin Story, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus.
Conditions—Comptant. MANDEVILLE MARIGNY,
5 mai Maréchal des Etats-Unis

Banque de Louisiane et N. Blanc [illegible]
COUR DE CIRCUIT DES ETATS UNIS—District Est de la Louisiane—En vertu d'un décret interlocutoire de l'honorable Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, le soussigné, comme commissaire, exposera en vente publique, à la Bourse St. Louis, mardi, le 10 juin prochain à midi, les propriétés ci-après et esclaves ci-après désignés, savoir:
Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Pontalba, Annonciation, Robin et Bason, appert le plan qui sera exhibé le jour de la vente.
Le lot de terre ci-dessus contient 4 lots de terre et mesurent comme suit:
Les lots Nos. 1, 2 et 3, mesurent 99 pieds, 10 pouces 6 lignes sur la rue Annonciation et 27 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur, et 96 pieds 10 pouces 7 lignes sur la derrière, joignant la propriété appartenant à la succession de Franck.
Le lot no. 4 mesure 31 pieds, 11 pouces, 6 lignes de face sur la rue Pacanniers et 127 pieds, 10 pouces, 5 lignes de profondeur et 31 pieds, 11 pouces, 3 lignes sur le derrière, comme il appert au plan tiré par J. Pilié, arpenteur et joignant le terrain appartenant à F. Trouville.
Aussi—JANE, négresse âgée d'environ 40 ans.
TOM, nègre âgé do. 30 ans.
OZIDE, nègre âgé do. 13 ans.
Conditions de la vente—comptant.
Bureau du Maréchal, 18 mai 1841.
MANDEVILLE MARIGNY,
28 mai—9,3pe Maréchal des Etats-Unis.

MILLE PIASTRES DE RECOMPENSE.
BANQUE DE LA LOUISIANE,
Nlle.-Orléans, 17 mai 1841.
LA récompense ci-dessus est offerte par cette institution, pour l'arrestation et la livraison de F. H. Kernion jeune, dernièrement employé comme teneur de livres à la banque, afin qu'il puisse être traduit devant les tribunaux de cette ville et de l'Etat, pour subir une punition.
Par ordre de la Direction,
18 mai—10 WM. E. LEVERICH, Caissier.

\$ 3000 DE RECOMPENSE.
Banque de la Louisiane.
LA récompense ci-dessus sera offerte à celui qui arrêtera Jules L. Dannoy, ex-commis receveur, et Charles Zenon Colson, ex-commis aux escomptes de cette institution et les livrera aux autorités de cette ville, de manière à ce qu'ils puissent être jugés et punis par les tribunaux de cet Etat.
Il sera payé une somme additionnelle de \$1000 s'ils sont pris hors de l'Etat.
Par ordre du Bureau.
18 mai—10 J. E. LEVERICH Caissier

MODES ET NOUVEAUTES.
MME. VINCENT, rue Bourbon, No. 1? entre les rues St Pierre et Toulouse, a l'honneur de prévenir les Dames de cette ville qu'elle vient de recevoir par le navire le ST. CLAIR du Havre un bel assortiment de chapeaux et capotes, paille d'Italie, qu'elle vend au gros et en détail, garnis à \$6. Un assortiment d'ombrelles, éventails, &c &c. 27 mai—6

Mme JONC, modiste, rue de Chartres No. 33, informe respectueusement les dames et le public en général, qu'elle vient de recevoir un grand choix de marchandises de saison: chapeaux, capotes pour dames et enfants, chapeaux de paille, de jolies broderies nouvelles, manchons à jour et de différents genres de broderie, mousseline, canezous, jaconas, indiennes, fichus, châles brodés de soie, châles noirs, et autres châles très grands, gros écharpes en grenadine, en filet, en tulle brodé, rubans nouveaux, et un grand choix de nouveautés, cravates d'été pour hommes, en batiste tout à laine, soie à broder dessin, échantillons, et tout ce qui concerne la broderie; le tout à des prix très modérés. 26 mai

LES Soussignés offrent à vendre à bon marché sur la Levée:
400 barriques vins de Marseilles, marque de Bergasse,
200 do do de do Legier,
30 1/4 de
25 barils Vin de Madère de Marseilles,
20 1/4 de barriques imitation de vin de Porto,
200 caisses vin Muscat de Frontignan,
100 do eau de fleurs d'oranger,
5 do liqueurs,
300 paniers huile d'olives douce,
400 paniers bouteilles vides,
450 milliers de bouchons,
10 de do pour [illegible]
CANTIN, DARAN & Co.
17 mai 11 et 16, rue St. Louis

ENTREPOT de Marbre italien, No. 9, rue Royale, maison Vasson.—Le soussigné appelle l'attention du public de la Nelle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminées, grilles de Russie, ornements en albâtre, tables rondes en marbre, et autres différents articles d'Italie, qu'il vend à des prix fort réduits. Le soussigné recevra pareillement toute espèce d'ordres pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues &c. N. B.—Il répare aussi les ornements en albâtre, à son établissement.
Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
11 janv—6m J. FILIPPINI

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINEE ET DE GRANIT.
Rue de la Douane No. 137, entre Dauphine et Bourgogne.
LE soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans ce genre les plus nouveaux et les plus fins, et fait les cheminées, les tablettes avec inscriptions en lettres taillées, les tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.
31 dec—6m C. L. SEIXAS.

MARCHANDISES DIVERSES.—35 barils sel d'Epsom, 100 caisses amidon de Bremen.
10 balles clous de girofles,
25 barils [illegible],
10 barils noix muscades,
15 caisses chrom vert.
350 pièces rouleaux écrus,
100 caisses pipes à nègres de grand [illegible],
600 pièces platilles,
100 pièces, étoffes en magasin et à vendre par O. H. MIESEGAES,
26 mai 24, Vieille Levée.

MAGASIN DE GRAINES, rue du Canal, No. 43
—Le soussigné a l'honneur d'informer les jardiniers et les habitants des environs, ainsi que le public en général, qu'il a ouvert un magasin, dans la rue du Canal, près de la rue de Chartres, pour la vente de toutes sortes de GRAINES DE JARDINAGE ET DE FERME. Il reçoit maintenant et continuera à recevoir de temps en temps des graines fraîches d'Europe et du Nord. Il ne vendra pas de graines qui ne soient des meilleures qualités et des plus fraîches, et il en garantira en outre l'espèce. Les personnes qui ont des achats de ce genre à faire peuvent s'assurer de ce que le soussigné avance en allant visiter son jardin où il fait l'essai de toutes ses graines, avant de les mettre en vente. On trouvera chez lui toutes sortes de graines pour la saison, une belle collection de graines de fleurs, d'arbres à fruit et d'ornement.
JACOB F. HECHLER,
Fleuriste et marchand de Graines,
28 mai rue du Canal, No. 42, près de la rue Chartres

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.
LE soussigné informe respectueusement les habitants, les jardiniers du marché et les marchands de la campagne qu'il a au moins une quantité de graines fraîches de légumes et de fleurs provenant de la récolte de 1840, et provenant de toutes les parties du monde. Il connaît le découragement qu'éprouvent beaucoup de personnes après avoir planté de mauvaises graines, aussi, loin de mériter la confiance publique, il a pris pour règle de ne jamais s'exposer à des reproches. Ceux donc qui auront besoin de graines sont invités à s'adresser au magasin de graines de PRINGLE, rue du Canal, No. 7,
6 mars à une porte de la rue des Magasins.

Le soussigné adresse ses remerciements au public pour l'appui qu'il a bien voulu lui accorder, et il lui renouvelle l'assurance que ses relations pour son genre d'affaires sont plus étendues que celles d'aucune maison. Il tire ses graines de toutes les parties de l'Europe, et du Nord des Etats Unis, des jardins les plus renommés. M James Dinn, le frère du soussigné, partira sous peu de jours pour l'Europe pour former un assortiment de graines et de plantes des meilleures qualités et il a en heureux [illegible] toutes les commissions qui lui seront données. WM. DINN,
10 mai 11, Commune encog. Tchoupitoulas.

FROMAGES TETES DE MORT—600 fromages de Hollande, reçus par le navire Roger Shermann, à vendre par le soussigné.
21 mai—30 B. POUVERIN.

No 121

BY BULL[illegible]
NO. 8[illegible]

TE[illegible]

SUBSCRIPTION—[illegible]

REGULAR PAC[illegible]

FORE[illegible]

[illegible]